

RÉVOLUTION ET GOUVERNANCE CONTEMPORAINE : QUELS ENJEUX POLITIQUES ET GÉOPOLITIQUES EN AFRIQUE ?

N'Guessan Antoine ADOU

Doctorant en philosophie, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Département de Philosophie, philosophie politique et sociale

Email : antoineadounguessan@gmail.com

Résumé

Les gouvernances contemporaines sont aujourd'hui confrontées à de profondes crises et à des défis géopolitiques majeurs qui menacent l'équilibre et la stabilité du monde. En Afrique en particulier, ces révolutions prennent des formes multiples, allant des mouvements populaires aux changements brusques de régime répétitifs, en passant par des conflits armés et des rivalités d'influence internationale. Toutefois, ces révolutions peuvent également ouvrir la voie à l'adaptation des États aux réalités locales mais aussi et surtout promouvoir une logique de la souveraineté des États. Si les révolutions représentent une menace sérieuse pour les gouvernances en Afrique, elles pourraient constituer aussi une opportunité de transformation et de renouveau institutionnel.

Mots-clés : *État- géopolitique-gouvernance- paix-politique-pouvoir-révolution*

Abstract

Contemporary systems of governance are today confronted with profound crises and major geopolitical challenges that threaten the balance and stability of the world. In Africa in particular, these revolutions take multiple forms, ranging from popular movements to sudden changes of regime repetitive, as well as armed conflicts and rivalries of international influence. However, these revolutions can also pave the way for states to adapt to local realities and, above all, to promote a logic of state sovereignty. While revolutions represent a serious threat to governance in Africa, they can also constitute an opportunity for institutional transformation and renewal.

Keywords: *State – geopolitics – governance – peace – politics – power – revolution*

Introduction

Parler de l'humanité révèle sans ambiguïté l'indissociabilité des grandes révolutions qui ont profondément transformées les structures politiques, sociales et économiques des nations. Ces ruptures historiques ont souvent marqué la fin d'un ordre établi et l'émergence de nouveaux systèmes de gouvernance. Parmi les révolutions les plus significatives, la Révolution française de 1789 constitue un tournant majeur en mettant

fin à la monarchie absolue et en consacrant les principes de souveraineté populaire, de citoyenneté et d'égalité devant la loi. Les révolutions trouvent leur origine dans des déséquilibres structurels profonds, résultant généralement d'une combinaison de facteurs politiques, économiques et sociaux tels que l'injustice sociale, la concentration du pouvoir par une poignée de la population, la crise de légitimité des institutions, l'instrumentalisation de la Loi et l'exclusion d'une partie significative de la population du processus décisionnel. Ces déséquilibres génèrent des tensions susceptibles de remettre en cause la stabilité des États et d'affecter durablement leur dynamique socio-politique et économique. En ce sens, la révolution apparaît à la fois comme un symbole, une prise de conscience et un catalyseur du changement. Cependant, au-delà des périodes d'instabilité et de violence qui peuvent les accompagner, les mouvements révolutionnaires représentent également des moments privilégiés de refondation politique. Ils offrent l'opportunité de repenser les modèles de gouvernance, de renforcer la participation citoyenne, l'égalité devant la loi et de redéfinir le contrat social entre l'État et la société. Car, « quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs », (G. Jacques, 2005, p. 10).

Dans le contexte contemporain, marqué par la mondialisation, la crise des institutions démocratiques et les inégalités croissantes, les révolutions qu'elles soient politiques, sociales ou technologiques peuvent constituer un levier de transformation positive. Néanmoins, leur capacité à produire un changement durable dépend largement de la mise en place d'institutions légitimes, inclusives et capables de garantir la paix, la stabilité et le développement à long terme.

Dans un contexte international marqué par la recomposition des équilibres géopolitiques, la montée des puissances émergentes et la crise de légitimité de nombreux régimes politiques, la révolution apparaît comme un vecteur potentiel de transformation des gouvernances contemporaines. Elle ne se limite plus à une rupture violente de l'ordre établi, mais peut également prendre la forme de mobilisations populaires, institutionnelles ou civiques visant à corriger les défaillances structurelles de l'État. À l'échelle mondiale, les influences géopolitiques, qu'elles soient économiques, idéologiques ou sécuritaire ; établissent les trajectoires des révolutions, tout en déterminant leur portée et leurs

limites. La révolution peut contribuer à l'amélioration de la gouvernance en rétablissant la légitimité politique lorsque celle-ci est affaiblie par l'autoritarisme, la corruption ou la confiscation du pouvoir. Dans un système international dominé par des rapports de force asymétriques, les États fragiles sont souvent soumis à des pressions extérieures qui accentuent les dysfonctionnements internes. Les mouvements révolutionnaires peuvent alors servir de mécanismes de réappropriation de la souveraineté populaire, permettant aux citoyens de redéfinir les priorités nationales face aux intérêts géopolitiques étrangers, notamment dans les domaines des ressources naturelles, de la sécurité et des partenariats stratégiques.

Dans le contexte africain, la révolution s'inscrit dans une histoire marquée par la colonisation, les luttes d'indépendance et les transitions postcoloniales inachevées. Les gouvernances contemporaines du continent sont confrontées à des défis structurels tels que la faiblesse institutionnelle, un manque de volonté politique, la dépendance économique, l'ingérence extérieure et l'instabilité sécuritaire. Les révolutions africaines, qu'elles soient populaires ou institutionnelles, peuvent ainsi constituer des leviers de réforme en favorisant l'émergence d'États plus inclusifs, responsables et orientés vers le développement endogène. Les soulèvements populaires observés dans certains pays africains au cours des dernières décennies illustrent la volonté des populations de rompre avec des modèles de gouvernance hérités et inadaptés aux réalités locales.

Par ailleurs, la révolution peut renforcer la gouvernance en stimulant la participation citoyenne et en consolidant la société civile, élément essentiel à la construction d'États démocratiques. Dans un environnement géopolitique où les puissances internationales rivalisent pour l'influence en Afrique, les gouvernances issues d'un processus révolutionnaire légitime peuvent mieux négocier ses partenariats et défendre les intérêts nationaux. Au regard des différents aspects dégagés, nous sommes amenés à réfléchir sur cette question : Quel est l'impact politique et géopolitique de la révolution sur les gouvernances contemporaines en Afrique ? L'objectif qui structure cet article est de montrer l'impact des révolutions sur la dynamique des gouvernances contemporaines en Afrique. Les approches historiques, comparatives et critiques seront à mesure de faire ressortir les controverses et espoir autour des mouvements révolutionnaires dans le processus de gestion

des pouvoirs en Afrique. L'hypothèse qui fonde cette étude est la suivante : nous estimons que les révolutions constituent un facteur essentiel dans l'instauration de la bonne gouvernance. Nous justifierons ainsi cette hypothèse, sur la base des questions suivantes : Quel est le fondement et l'histoire de la révolution dans le monde ? En quoi le matérialisme historique de Karl Marx pourrait nous servir de modèle dans la quête de la bonne gouvernance ? Comment les révolutions constituent-elles un moyen efficace dans l'instauration d'un nouvel ordre politique ?

1-Fondement et histoire de la Révolution dans le monde

Le concept de révolution se distingue par son caractère fondamentalement polysémique, à l'image de nombreux concepts juridiques dont le sens varie selon les contextes d'usage. Toutefois, cette polysémie revêt une spécificité particulière en ce qu'elle dépasse le cadre strictement juridique. En effet, la notion de révolution ne se limite pas à une définition unique ou disciplinaire, mais s'inscrit dans une pluralité de champs du savoir. Elle est mobilisée aussi bien en droit qu'en science politique, en sociologie, en histoire, en philosophie ou encore en géopolitique, chacun de ces domaines lui attribuant des significations et des fonctions analytiques distinctes. Cette diversité d'approches confère au concept une richesse interprétative, tout en rendant nécessaire une contextualisation rigoureuse afin d'en saisir les enjeux théoriques et pratiques.

Ainsi, la révolution désigne aussi bien le mouvement des corps célestes en astronomie, des formes de rotation en géométrie, l'activité cyclique du cœur en médecine, le temps de régénération d'une forêt en sylviculture, une forme d'escalier en architecture, que tout changement brutal de l'Etat dans les domaines historiques, politique et juridique. Ces applications multiples ne découlent pas de la même conception du concept de révolution, elles empruntent chacune des caractères typiques mais distincts du concept, si bien que chaque fois, l'usage du terme dénote un objet spécifique en connotant une propriété particulière. (T. ACAR, 2024, p. 2)

L'histoire de l'humanité ne peut être comprise uniquement comme une quête de paix et d'harmonie. Elle est aussi, et peut-être surtout, traversée par la guerre, le désordre, la rupture d'idéologie et les conflits qui opposent les hommes entre eux. Ces tensions permanentes montrent que le changement historique ne naît pas toujours du consensus, mais bien souvent de la violence et de la rupture. Parmi ces formes de rupture, la révolution occupe une place centrale, car elle représente le moment où un ordre ancien, devenu injuste ou insupportable, est renversé pour laisser place à un ordre nouveau. À suivre Acar, « la révolution c'est parfois le retour en arrière, le retour au point de départ, mais c'est aussi le changement, le dépassement, la rupture, le mouvement vers un ordre nouveau, arraché de tout fondement ». (ACAR. T, 2024, p.2)

La révolution peut être définie comme un bouleversement profond et radical des structures politiques, sociales, économiques ou culturelles d'une société. Elle ne se limite pas à un simple changement de dirigeants ou de lois, mais remet en question les fondements mêmes de l'organisation sociale. Elle apparaît lorsque les institutions existantes ne correspondent plus aux aspirations du peuple et que l'injustice devient structurelle. Ainsi, la révolution naît d'un conflit entre l'ordre établi et la volonté humaine de liberté, de dignité et de justice. « Comme la guerre planétaire, la révolution est une caractéristique qui définit le XX^e siècle. La plupart des événements que l'on appelle habituellement révolutions se sont produits depuis 1914 », (M. MALIA, 2008, p. 13)

Dans l'Antiquité, bien que le concept moderne de révolution n'existe pas encore, l'histoire est déjà marquée par des révoltes et des transformations profondes. Les sociétés antiques reposaient sur des hiérarchies rigides, l'esclavage et l'exclusion politique d'une grande partie de la population. En Grèce, les luttes entre aristocrates et citoyens ont conduit à des changements majeurs, comme l'instauration progressive de la démocratie à Athènes. À Rome, les conflits entre patriciens et plébéiens ont provoqué des réformes politiques qui ont transformé la République. Ces mouvements montrent que, dès l'Antiquité, le changement historique est souvent le fruit de tensions sociales et de conflits, même si ces transformations restent limitées et souvent violentes.

À l'époque moderne, la révolution prend une forme plus consciente et idéologique. Elle ne se contente plus de corriger certains

abus, mais vise à renverser entièrement l'ordre ancien. La Révolution française en est l'exemple le plus marquant : elle met fin à la monarchie absolue et aux privilèges, au nom de la liberté, de l'égalité et de la souveraineté du peuple. Ici, la révolution s'enracine dans la misère sociale, les inégalités économiques et la diffusion des idées des Lumières. Elle devient un acte volontaire par lequel les hommes cherchent à refonder la société sur des principes rationnels et universels. L'histoire moderne montre ainsi que la révolution devient un véritable moteur du progrès politique.

À l'époque contemporaine, la révolution s'inscrit dans un contexte de transformations économiques et sociales profondes. Les révolutions du XIX^e et du XX^e siècle, notamment les révolutions socialistes, se fondent sur la critique de l'exploitation et des inégalités produites par le capitalisme. La Révolution russe de 1917, par exemple, ne vise pas seulement un changement de régime politique, mais une transformation totale des rapports sociaux et économiques. « La révolution russe s'est figée en un mouvement ultraradical apparemment sans fin, qui a en fait duré 74 années (comme si les jacobins français avaient détenu le pouvoir de 1793 à 1867) », (M. MALIA, 2008, p. 13).

La portée de la révolution contemporaine révèle alors une dimension nouvelle : elle cherche à transformer non seulement l'État, mais aussi la société tout entière, y compris les mentalités et les valeurs. Cependant, ces expériences montrent aussi que la révolution peut engendrer de nouvelles formes de domination, ce qui souligne son caractère à la fois nécessaire et dangereux. Ainsi, l'histoire de l'humanité apparaît comme une succession de crises, de conflits et de révolutions qui témoignent de l'incapacité des sociétés humaines à se maintenir durablement dans un état de paix parfaite. La révolution n'est pas un accident de l'histoire, mais l'expression d'un profond besoin de changement lorsque l'injustice devient intolérable. Elle révèle que le progrès humain se construit souvent dans la douleur et la rupture, et que la quête de paix passe paradoxalement par le conflit et le désordre.

La dimension politique des révolutions se manifeste par la rupture avec les formes traditionnelles de l'autorité. Le pouvoir n'est plus perçu comme un héritage naturel ou divin, mais comme une construction qui doit être justifiée par la volonté collective. Les révolutions affirment le principe de souveraineté populaire et redéfinissent les rapports entre gouvernants et gouvernés. Elles introduisent de nouvelles règles de

participation politique, élargissent l'accès à la citoyenneté et transforment les institutions. Cependant, cette phase de refondation est souvent marquée par des luttes internes, des conflits idéologiques et une instabilité durable, révélant les difficultés à faire coïncider les idéaux révolutionnaires avec leur mise en pratique. Sur le plan social, les révolutions entraînent une remise en cause des hiérarchies établies. Elles contestent les privilèges de certaines classes ou groupes sociaux et revendiquent une réorganisation plus égalitaire de la société. En bouleversant les rapports de domination, elles favorisent l'émergence de nouveaux acteurs collectifs qui accèdent à une visibilité et à la gestion politique. Ce processus transforme les identités sociales et redéfinit les solidarités, en substituant progressivement aux liens traditionnels des formes de cohésion fondées sur des intérêts communs ou des valeurs partagées.

Toutefois, la transformation sociale engendrée par les révolutions demeure souvent inachevée. Si certaines inégalités sont abolies, d'autres apparaissent ou se recomposent sous des formes nouvelles. Les élites issues du mouvement révolutionnaire peuvent se substituer aux anciennes sans remettre en cause les logiques profondes de domination. Ainsi, la promesse d'égalité sociale entre fréquemment en tension avec la concentration du pouvoir politique, ce qui peut conduire à des régimes autoritaires ou à une désillusion collective. Les révolutions laissent néanmoins une empreinte durable sur les sociétés. Elles transforment les pratiques politiques, les modes de mobilisation et les représentations du pouvoir. Elles diffusent des principes tels que l'égalité civile, la participation politique et la justice sociale, qui continuent d'influencer les sociétés bien au-delà du moment révolutionnaire lui-même. La dynamique sociale et politique qui en résulte est marquée par une conscience plus large des rapports de domination et par la conviction que l'ordre social n'est ni immuable ni définitif, mais peut être transformé par l'action collective.

2-Révolution et matérialisme historique

Peut-on réellement parler de transformation sociale sans évoquer le matérialisme historique de Karl Marx ? Dès lors que l'on cherche à comprendre les dynamiques profondes du changement social, la pensée marxienne s'impose comme une référence incontournable. En

effet, Marx propose une lecture radicalement nouvelle de l'histoire et de la société, rompant avec la tradition idéaliste incarnée notamment par Hegel. Là où ce dernier voit dans le développement des idées et de la conscience le moteur de l'histoire, Marx affirme au contraire que ce sont les conditions matérielles d'existence qui déterminent les formes de pensée, les institutions politiques et les structures sociales.

Chez Hegel, le monde est pensé comme le produit du déploiement progressif de l'Esprit. Les transformations historiques résultent d'un mouvement dialectique des idées, où chaque contradiction trouve sa résolution dans une synthèse supérieure. La réalité sociale est ainsi comprise à partir de la conscience humaine, et le changement apparaît avant tout comme un phénomène intellectuel. Marx reprend certes la dialectique hégélienne, mais il en opère un renversement décisif : il ne s'agit plus d'expliquer le réel par les idées, mais d'expliquer les idées par le réel. Selon (K, Marx, 1859, p. 5), « ce n'est pas la conscience des hommes qui détermine leur être, mais leur être social qui détermine leur conscience ». On comprend aisément qu'avec Marx l'essentiel ici-bas c'est la pratique, c'est-à-dire, les besoins humains qui rendent la vie confortable et qui permettent à tous d'être heureux. On peut alors dire que l'on réfléchit mieux que lorsqu'il vit mieux et bien. Pour (E. Balibar, 2006, p. 11), « comme le veulent certains, Marx, ce serait Hegel renversé ou Hegel réfuté ». Ce renversement marque la naissance du matérialisme historique, qui place l'économie et les rapports de production au cœur de l'analyse sociale. Dans cette perspective, l'histoire des sociétés humaines n'est pas l'histoire des idées, mais celle des luttes entre classes sociales aux intérêts opposés. Chaque mode de production repose sur des rapports sociaux spécifiques qui engendrent inévitablement des contradictions. « Ce que Marx a combattu de plus, pendant toute sa vie, ce sont les illusions de la démocratie petite bourgeoise et du démocratisme bourgeois », (E. Balibar, 2006, p. 11). Le capitalisme, tel que l'analyse Marx, se caractérise par l'opposition entre la bourgeoisie, détentrice des moyens de production, et le prolétariat, contraint de vendre sa force de travail pour survivre. D'où cette affirmation : « L'ouvrier, loin de pouvoir tout acheter, est obligé de vendre lui-même et sa qualité d'homme », (K. Marx, 1996, p. 61). Le travail devient aliénant dépourvu de valeur pour l'ouvrier. Le sens de la vie pour le prolétaire passe du bien-être à la souffrance sans fin. Le travail exercé ne sert plus au bonheur mais permet la survie et la continuité dans la dépendance.

Cette relation est fondamentalement inégalitaire, car le travailleur produit une valeur supérieure à ce qu'il reçoit sous forme de salaire. Cette différence, que Marx nomme la plus-value, constitue le fondement de l'exploitation capitaliste et le cœur de la dynamique économique du système.

La porte d'entrée de la révolution chez Karl Marx se situe précisément dans cette contradiction structurelle. À mesure que le capitalisme se développe, il intensifie l'exploitation, concentre les richesses entre les mains d'une minorité et fragilise toujours davantage les conditions de vie du prolétariat. Ces tensions ne sont pas accidentelles, mais inhérentes au fonctionnement même du système. En effet, « le régime capitaliste en tant que le travail y est une corvée pour l'ouvrier, et non point jouissance de la vie, plaisir » (K. Marx, 1996, p. 25). La domination et l'exploitation est ce qui caractérise la bourgeoisie. Marx quitte les idées pour dénoncer les conditions réelles de vie des prolétaires. La révolution ne naît donc pas d'une volonté morale abstraite ou d'un idéal philosophique, mais des conditions matérielles objectives qui rendent l'ordre existant insoutenable. Elle devient une nécessité historique, issue de l'aggravation des contradictions internes du capitalisme.

Cependant, la révolution marxienne ne se réduit pas à un simple renversement violent du pouvoir. Elle repose avant tout sur un processus de prise de conscience collective. Marx distingue la « classe en soi », définie par sa position économique, de la « classe pour soi », consciente de ses intérêts et capable d'une action politique organisée. La transformation sociale implique ainsi une émancipation intellectuelle et politique du prolétariat, qui doit comprendre les mécanismes de sa propre domination pour pouvoir les abolir. Pour ce faire : « ils proclament ouvertement que leurs buts ne peuvent être atteints que par le renversement violent de tout l'ordre social passé. Que les classes dirigeantes tremblent à l'idée d'une révolution communiste ! les prolétaires n'ont rien à perdre que leurs chaînes. Ils ont un monde à gagner » (K. Marx, F. Engels 1848, p. 81). La révolution vise alors à supprimer la propriété privée des moyens de production, à mettre fin à l'exploitation de l'homme par l'homme et à instaurer une société sans classes, fondée sur l'égalité réelle et la coopération.

Cette conception de la révolution peut-elle encore nous aider à penser les réalités contemporaines ? Bien que les formes du capitalisme

aient évolué depuis le XIX^e siècle, les analyses de Marx conservent une pertinence remarquable. Les inégalités économiques croissantes, la précarisation du travail, la domination des grandes entreprises transnationales et la marchandisation de presque tous les aspects de la vie sociale illustrent la persistance des logiques d'exploitation et d'aliénation. Le matérialisme historique permet ainsi de comprendre que ces phénomènes ne sont pas de simples dérives, mais les conséquences structurelles d'un système économique fondé sur la recherche du profit.

Ainsi, parler de transformation sociale sans évoquer Karl Marx reviendrait à ignorer une grille d'analyse essentielle pour comprendre les rapports de domination et les mécanismes du changement historique. En plaçant les conditions matérielles au centre de la réflexion, Marx nous invite à dépasser les explications purement idéologiques et à penser la transformation sociale comme le produit de rapports sociaux concrets. Même si les formes de la révolution doivent aujourd'hui être repensées, le matérialisme historique demeure un outil critique puissant pour analyser le monde contemporain et envisager des alternatives aux structures existantes. Ce qu'il faut retenir de cette partie, malgré les transformations profondes du capitalisme contemporain, la pensée marxienne conserve une portée analytique majeure dans cette étude. Cependant, au regard des intérêts géopolitiques entre les puissances mondiales et les pays militairement faibles, la postérité marxienne est-elle suffisante pour nous garantir un monde meilleur affranchi des logiques d'influence géopolitiques surtout en contexte africain ?

3-La révolution à l'épreuve de la géopolitique : Cas en Afrique

Les indépendances africaines, telles qu'elles ont été proclamées au milieu du XX^e siècle, apparaissent rétrospectivement, dans de nombreux cas, comme un processus inachevé, voire illusoire. Si elles ont permis l'accession formelle des États africains à la souveraineté juridique et à la reconnaissance internationale, elles n'ont pas toujours entraîné une autonomie réelle sur les plans politique, économique et stratégique. « La plupart des États africains sont loin d'avoir atteint l'objectif d'assurer une gouvernance plus démocratique du secteur de la sécurité », (A. Bryden et F. Chappuis, 2015, p. 7). En ce sens, la véritable indépendance, entendue comme la capacité d'un continent à définir librement ses choix de

développement, de sécurité et de politique étrangère, demeure largement conditionnée par les rapports de force internationaux.

La souveraineté africaine reste ainsi fortement influencée, voire limitée, par l'intervention directe ou indirecte des grandes puissances mondiales, dont les stratégies sont souvent guidées par la défense de leurs intérêts économiques, géopolitiques et sécuritaires. Les pressions diplomatiques, les sanctions économiques, les interventions militaires ou encore les mécanismes de dépendance financière constituent autant de leviers par lesquels ces puissances façonnent les trajectoires politiques des États africains. Dans un système international structuré par l'asymétrie du pouvoir, les nations les plus puissantes imposent leurs normes et leurs agendas, tandis que les États les plus vulnérables risquent la marginalisation, voire l'écrasement, s'ils ne parviennent pas à renforcer leur capacité de résistance collective. Dans ces cas de figure, « le terrorisme est, à l'heure actuelle l'une des menaces les plus sérieuses à la sécurité internationale », (D. Lassina, 2018, p. 177).

Dans ce contexte, la conquête d'une souveraineté réelle ne peut reposer uniquement sur des initiatives isolées. Elle suppose une solidarité renforcée entre les États africains, fondée sur une conscience commune des enjeux historiques et des menaces partagées. Cette solidarité peut prendre la forme d'une révolution populaire, entendue non pas uniquement comme un renversement violent de l'ordre établi, mais comme un processus collectif de réappropriation du pouvoir politique, économique et symbolique par les peuples. Une telle révolution impliquerait une mobilisation des masses autour d'un projet commun de libération, visant à rompre avec les structures de domination héritées de la colonisation et perpétuées par le néocolonialisme.

Ainsi, dans un monde largement organisé au profit des puissants, L'unité et la mobilisation populaire apparaissent comme des conditions essentielles pour que les nations africaines puissent non seulement affronter les pressions extérieures. Comme le souligne Kwame Nkrumah, « Les forces qui nous unissent sont intrinsèques et supérieures aux influences superposées qui nous maintiennent divisés » (N. Kwame, 1963, p. 217). Cette perspective met en évidence que la solidarité des peuples africains constitue un levier fondamental pour résister aux contraintes extérieures et construire un développement autonome. Mais aussi elle permettra de redéfinir la place des pays africains dans l'ordre international. La révolution populaire, envisagée comme un mouvement

de conscientisation et de transformation structurelle, devient alors un levier central pour passer d'une indépendance formelle à une souveraineté effective et durable.

La souveraineté d'un État ne se mesure pas uniquement à la solidité de ses institutions politiques, encore moins à la stabilité de ses constitutions. Ce qui fonde la puissance d'un pays, en particulier en Afrique, c'est aussi sa capacité à maîtriser ses ressources naturelles, à décider librement de sa politique économique et à définir son destin sans subir de pressions extérieures. De nombreux pays africains riches en minerais, hydrocarbures, terres agricoles ou métaux stratégiques ont connu une forme de dépendance économique vis-à-vis des puissances étrangères : non seulement ces dernières contrôlent souvent l'exploitation et l'exportation de ces ressources, mais elles influencent également les choix politiques et militaires des gouvernements africains. Cette réalité historique, héritée du colonialisme et prolongée par des relations économiques déséquilibrées, crée une forme de néocolonialisme structurel qui limite la souveraineté réelle des États africains comme nous l'avons déjà justifié précédemment.

Dans ce contexte, certains mouvements politiques et sociaux en Afrique soutiennent que la révolution, qu'elle soit populaire, nationale ou armée peut devenir un instrument légitime de protection face à l'ingérence étrangère. L'argument central est que, lorsque les institutions formelles deviennent elles-mêmes vulnérables à des influences externes ou capturées par des élites complices, elles ne suffisent plus à garantir la liberté et le développement d'un pays. Ainsi, des actions radicales peuvent être perçues comme nécessaires pour renverser des structures de domination, reprendre le contrôle des ressources naturelles et instaurer une véritable autonomie politique et économique.

Cette idée s'enracine aussi dans l'histoire africaine des luttes d'indépendance, où des mouvements armés ont parfois été les seuls à briser l'emprise coloniale et à imposer la reconnaissance internationale d'États souverains, comme ce fut le cas lors des guerres d'indépendance en Guinée-Bissau ou en Érythrée. Si ces révolutions n'ont pas été exemptes de violence ou de difficultés, elles illustrent néanmoins qu'un peuple opprimé peut légitimement résister à un système extérieur qui refuse sa liberté.

Dans des cas contemporains, certains gouvernements africains ont d'ailleurs cherché à reprendre le contrôle de leurs industries minières,

à expulser des forces militaires étrangères ou à former des alliances régionales indépendantes pour protéger leurs intérêts stratégiques. Le cas de l'Alliance des Etats du Sahel (AES) entre autres le Burkina-Faso, le Mali et le Niger qui ont décidés de prendre leur autonomie politico-militaire. Cette vision repose sur l'idée que le développement durable ne peut être assuré que si un État dispose réellement d'autonomie sur ses décisions politiques et économiques. Lorsque, les mécanismes institutionnels classiques sont incapables d'assurer cette autonomie, la révolution apparaît comme une réponse légitime, voire nécessaire, face à l'ingérence étrangère. C'est une position qui ne nie pas l'importance des institutions, mais qui situe l'affirmation de la souveraineté et parfois sa défense au cœur même du projet de construction nationale.

Les réalités que traverse le monde contemporain montrent avec une clarté de plus en plus brutale que la scène internationale n'est pas un espace d'égalité véritable, mais un champ de rapport de force. Certes, le droit international, les institutions multilatérales et les conventions internationales existent pour encadrer les relations entre États et garantir un minimum de stabilité. Cependant, dans la pratique, ces mécanismes se révèlent souvent insuffisants face aux intérêts stratégiques, économiques et géopolitiques des grandes puissances. L'histoire récente prouve que, lorsque les intérêts majeurs sont en jeu, les règles peuvent être contournées, interprétées ou tout simplement ignorées.

Cette réalité constitue un défi particulièrement grave pour l'Afrique. Longtemps marginalisé dans les décisions internationales, le continent reste vulnérable aux ingérences extérieures, aux pressions diplomatiques, aux sanctions économiques et parfois aux interventions militaires directes ou indirectes. Malgré son potentiel humain, naturel et stratégique immense, l'Afrique souffre encore d'un déficit d'organisation collective en matière de sécurité et de défense. Or, dans un système international dominé par la logique de puissance, l'absence de capacité militaire crédible affaiblit toute revendication de souveraineté réelle.

Dès lors, la nécessité pour l'Afrique de s'organiser elle-même devient une urgence historique. Il ne s'agit pas de rejeter le droit international ni de s'isoler du reste du monde, mais de comprendre que ces outils ne peuvent être efficaces que s'ils s'appuient sur une force capable de les faire respecter. Une Afrique divisée, dépendante de forces étrangères pour sa sécurité, reste exposée à toute formes de manipulation et de domination. À l'inverse, une Afrique structurée autour de grandes

régions disposant chacune d'une armée puissante, coordonnée et autonome, serait en mesure d'assurer sa propre sécurité, de dissuader toute agression extérieure et de négocier avec les grandes puissances sur un pied plus équilibré.

C'est précisément dans cette logique que s'inscrit la démarche de l'Alliance des États du Sahel (AES). Dès sa création, cette alliance a compris que la survie politique et la stabilité de ses États membres passent par une solidarité militaire et stratégique réelle. Face aux menaces terroristes, aux pressions extérieures et aux tentatives d'ingérence, l'AES a choisi de privilégier une défense collective, fondée sur l'idée que la sécurité d'un État est indissociable de celle de ses voisins. Cette prise de conscience marque une rupture avec les anciennes approches qui consistaient à déléguer la sécurité nationale à des puissances étrangères, souvent au prix d'une perte de souveraineté.

Les événements internationaux récents renforcent cette lecture. Comment, en effet, comprendre certaines interventions militaires unilatérales menées par de grandes puissances contre des États souverains, comme l'intervention américaine au Venezuela visant à capturer un président pourtant issu d'un processus électoral, sans y voir l'expression d'une domination fondée sur la force ? Ces actions envoient un message clair au reste du monde : lorsqu'un État ne dispose pas des moyens de se défendre, sa souveraineté peut être remise en cause à tout moment, quelles que soient les normes juridiques existantes.

De la même manière, les accusations portées par l'AES contre la France, accusée de tenter de déstabiliser ou de renverser les dirigeants de l'Alliance, s'inscrivent dans un climat de méfiance hérité de longues décennies de relations asymétriques. Qu'elles soient totalement fondées ou non, ces accusations traduisent un malaise profond et un rejet croissant de toute forme d'ingérence perçue comme néocoloniale. Elles témoignent surtout d'une volonté affirmée de rompre avec un passé où les décisions stratégiques africaines étaient souvent influencées, voire dictées, depuis l'extérieur. Comment la révolution peut-elle être érigée en arme de légitime défense des peuples contre l'impérialisme ?

D'abord, la révolution africaine doit être idéologique et stratégique. Tant que le développement est pensé à partir de modèles importés, souvent inadaptés aux réalités locales, l'Afrique restera dans une position de dépendance. La révolution des idées permettrait aux États africains de redéfinir leurs intérêts nationaux et continentaux, de

placer la souveraineté économique, alimentaire, énergétique et sécuritaire au cœur de leurs politiques publiques. Dans la géopolitique internationale, un État qui sait clairement ce qu'il veut et ce qu'il défend est plus difficile à manipuler. Cette clarté stratégique donne du poids dans les négociations internationales, qu'il s'agisse du commerce, de sécurité ou de coopération.

Ensuite, la révolution peut soutenir le développement en réhabilitant l'État comme instrument central de transformation. Dans beaucoup de pays africains, l'affaiblissement volontaire ou imposé de l'État a profité aux intérêts extérieurs et aux élites prédatrices. L'usage de la révolution authentique doit renforcer les institutions publiques, lutter contre la corruption et restaurer l'autorité de l'État sur les ressources naturelles, les frontières et les politiques économiques. Sur le plan géopolitique, des États forts et légitimes sont capables de conclure des partenariats équilibrés, plutôt que de subir des accords dictés par des rapports de force défavorables.

Par ailleurs, la révolution africaine peut devenir un levier majeur de développement par l'intégration régionale. Dans un monde structuré autour de grands blocs géopolitiques, aucun pays africain pris isolément ne peut réellement peser. La révolution doit donc dépasser le cadre national pour s'inscrire dans une logique panafricaine. Des alliances régionales solides dans le domaine de l'économiques, de la politique et de la sécuritaires, permettront de mutualiser les ressources, en créent des marchés plus vastes pour le bien-être des populations. La géopolitique internationale respecte davantage les ensembles organisés que les États fragmentés.

Tant que l'Afrique restera essentiellement exportatrice de matières premières brutes et importatrice de produits finis, elle restera vulnérable aux fluctuations du marché mondial et aux pressions géopolitiques. Sur le plan international, la révolution africaine peut aussi se traduire par une diplomatie plus audacieuse et pragmatique. Plutôt que de s'aligner systématiquement sur une puissance ou un bloc, les pays africains peuvent adopter une diplomatie multipolaire, fondée sur la diversification des partenariats. Cette approche permet de tirer avantage des rivalités entre les grandes puissances sans se soumettre à l'une d'entre elles. Dans ce cadre, le développement devient un outil géopolitique : infrastructures, énergie, éducation et technologies renforcent à la fois la stabilité interne et l'influence externe.

Enfin, la révolution des pays africains ne peut soutenir durablement le développement sans l'implication des peuples. Une révolution portée uniquement par les élites ou par l'armée risque de s'essouffler. Lorsque les populations comprennent que la souveraineté, la sécurité et le développement sont liés, elles deviennent un facteur de stabilité et de résistance face aux ingérences extérieures. Un peuple conscient, éduqué et mobilisé est une force géopolitique en soi, capable de soutenir des choix stratégiques de long terme. Que retenir de cet article ?

Conclusion

Cet article s'est inscrit dans une réflexion approfondie sur les liens entre révolution et géopolitique en Afrique, en mettant en lumière leurs effets sur les dynamiques socio-politiques internes et sur les rapports de force à l'échelle régionale et internationale. En retraçant d'abord les fondements historiques de la révolution à travers les différentes expériences dans le monde, puis en mobilisant les apports théoriques du matérialisme historique de Karl Marx, nous avons cherché à dépasser une lecture strictement événementielle des révolutions pour en saisir les logiques structurelles et les implications géopolitiques. Cette démarche a permis de montrer que la révolution ne constitue pas seulement un moment de rupture politique, mais également un processus profondément ancré dans des conditions matérielles, sociales et économiques spécifiques.

L'analyse du contexte africain a révélé que les dynamiques révolutionnaires contemporaines s'inscrivent dans une recomposition plus large des rapports de pouvoir, tant à l'intérieur des États qu'au niveau régional. La multiplication récente des formes de rupture politique, notamment à travers les coups d'État à dimension militaire, témoigne d'une contestation croissante de l'ordre institutionnel hérité de la période postcoloniale. La création de l'Alliance des États du Sahel (AES) apparaît à cet égard comme un tournant majeur, souvent interprété comme un moment révolutionnaire en ce qu'elle s'accompagne d'un discours de refondation de l'État, de rupture avec les anciennes tutelles et de réaffirmation de la souveraineté nationale.

Par ailleurs, l'étude a mis en évidence le rôle déterminant des facteurs géopolitiques externes dans la configuration des révolutions

africaines contemporaines. Les interventions, les pressions diplomatiques ou menaces exercées par certaines puissances étrangères, notamment sous couvert de défense de la démocratie, de sécurité internationale ou de protection des droits humains, s'inscrivent souvent dans des logiques d'intérêts stratégiques et économiques. Ces pratiques, fréquemment liées à l'accès aux ressources naturelles ou au contrôle de zones d'influence, contribuent à renforcer les tensions internes et à alimenter les discours révolutionnaires fondés sur la dénonciation de l'impérialisme et de la domination néocoloniale. Ce qu'il convient de retenir de cette analyse, et qui confirme l'hypothèse de départ, est que les révolutions peuvent, dans certaines approches, constituer un facteur d'instauration ou de réaffirmation de la souveraineté des nations. Loin d'être uniquement synonymes d'instabilité ou de désordre, elles peuvent traduire une volonté collective de rupture avec des systèmes jugés inefficaces. Ainsi, la révolution, en contexte africain, apparaît comme un moment critique dans un processus plus long de redéfinition de l'État, du pouvoir et de la place du continent dans l'ordre géopolitique mondial.

Références bibliographiques

BALIBAR Etienne, 2006. *Cinq études du matérialisme historique*, Librairie François Maspero, Paris.

BRYDEN Alan et FAIRLIE Chappuis, 2015. *Gouvernance du secteur de la sécurité : leçons des expériences Ouest-Africaines*, ubiquity press, London

DIARRA Lassina, 2018. *La CEDEAO face au terrorisme transnational, Mécanisme et stratégie de lutte*, L'Harmattan, Paris

GUILHAUMOU Jacques, 2005. *La langue politique et la Révolution française*, n°113, pp. 63 à 92.

MARX Karl et ENGELS Friedrich, 2010. *Manifeste du parti communiste*, Traduction Émile Bottiguelli, Flammarion, Paris

MARX Karl, 1996. *Manuscrits de 1844*, Traduction Jacques-Pierre Gougeon, GF Flammarion, 243 p. Paris

MARX Karl, 1859. *Contribution à la critique de l'économie politique*, trad. Laura Lafargue, Éditions Sociales, Paris

NKRUMAH Kwame, 1963. *Africa Must Unite*, Heinemann, Londres

MALLA Martin, 2008. *Histoire des révolutions*, Éditions Tallandier, Paris

MBONDA Ernest-Marie, 2022, « La décolonisation des savoirs est-elle possible en philosophie ? », *Philosophiques*, n°2, 2019, vol. 45, p. 299-325.

RENAUT Alain, 2007. *Égalité et discriminations. Un essai de philosophie politique appliquée*, Seuil, Paris

THOMAS Acar, 2014. *Le concept de révolution, d'un champ du savoir à l'autre : la théorie de T.S. Kuhn, la science du droit et les droits de l'homme*, La Revue des droits de l'homme.